

N°2022-03/31B

---

## Objet : CONTRATS DE PRET.

---

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle polyvalente d'Alénia, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

|   |    |        |              |   |
|---|----|--------|--------------|---|
| Nombre de membres afférents au Bureau : | 10 |        | Pour :       | 9 |
| En exercice :                           | 10 | Vote : | Contre :     | 0 |
| Présents :                              | 9  |        | Abstention : | 0 |

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absent excusé :** Robert OLIVE.

**Secrétaire de séance :** Jean ROMEO

**Date de convocation :** 23 mars 2022

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Afin de faire face aux besoins de financement d'un programme de travaux réseaux et voirie, il est proposé au Bureau de contracter trois prêts selon les propositions suivantes par la Banque Postale :

- ✚ Montant du prêt budget Eau : 1 000 000.00€
- ✚ Durée : 20 ans
- ✚ Périodicité : trimestrielle
- ✚ Taux fixe : 1.52 %
- ✚ Amortissement constant
- ✚ Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours
- ✚ Remboursement anticipé : total ou partiel possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- ✚ Frais de dossier : 1 000 €
- ✚ Versement de fonds à la demande de l'emprunteur, 3 versements possible jusqu'au 06/05/2022 avec versement automatique à cette date.
  
- ✚ Montant du prêt budget Assainissement : 500 000.00€
- ✚ Durée : 20 ans
- ✚ Périodicité : trimestrielle
- ✚ Taux fixe : 1.52 %
- ✚ Amortissement constant
- ✚ Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours
- ✚ Remboursement anticipé : total ou partiel possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

- ⚡ Frais de dossier : 500 €
- ⚡ Versement de fonds à la demande de l'emprunteur, 3 versements possible jusqu'au 06/05/2022 avec versement automatique à cette date.
  
- ⚡ Montant du prêt budget Général : 2 500 000.00€
- ⚡ Durée : 20 ans
- ⚡ Périodicité : trimestrielle
- ⚡ Taux fixe : 1.52 %
- ⚡ Amortissement constant
- ⚡ Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours Remboursement anticipé : total ou partiel possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- ⚡ Frais de dossier : 2 500 €
- ⚡ Versement de fonds à la demande de l'emprunteur, 3 versements possible jusqu'au 06/05/2022 avec versement automatique à cette date.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

👉 **ACCEPTÉ** de contracter un prêt de 1 000 000,00 €, budget Eau, un prêt de 500 000 €, budget assainissement et un prêt de 2 500 000 €, budget général auprès de la Banque Postale ;

👉 **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les contrats à intervenir ;

👉 **DIT QUE** les crédits nécessaires au paiement des échéances seront prévus aux budgets de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

